

Session d'information

INVALIDITÉ DE PLUS DE 5 JOURS

SYNDICAT 
DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION
DES MOULINS

QUOI ?

Revenus, retraite, retour au travail, expertise médicale et plus.

QUAND ?

Le **28 mars 2023** de 17 h 30 à 19 h 30

OÙ ?

ZOOM (le lien vous sera acheminé la veille de la session d'information)

INSCRIPTION

OBLIGATOIRE avant le 27 mars 2023 en cliquant [ICI](#)

Ne vise
PAS la
CNESST